

LIMOGES MÉTROPOLÉ  
ARRÊTÉ

**Le Président de Limoges Métropole**

du 20 décembre 2023

Portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables.

Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables.

M. Christophe BERNARD, Directeur Général Adjoint

M. Sylvain ATTARD, Directeur Adjoint à l'Ingénierie

N° 24676

Wu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-1 et L. 521-10.

Wu la délibération n°11 du 20 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que Mme Laurence MARIN assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables.

CONSIDÉRANT que M. Christophe BERNARD assure les fonctions de Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie territoriale au sein du Pôle espace public et mobilités durables.

CONSIDÉRANT que M. Stéphane BERNARD assure les fonctions de Directeur de l'ingénierie de l'espace public au sein du Pôle espace public et mobilités durables.

CONSIDÉRANT que M. Stéphane VÉRALD assure les fonctions de Directeur de la voirie au sein du Pôle espace public et mobilités durables.

CONSIDÉRANT que M. Sylvain ATTARD assure les fonctions de Directeur de la propreté urbaine et de la maintenance voirie au sein du Pôle espace public et mobilités durables.

#### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1er** - Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du pôle espace public et mobilités durables.
  - Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés du pôle espace public et mobilités durables.
  - Tout acte de commande y compris sous le régime RMOOC toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre lorsque entre le 01/01/24 et le 31/12/24 et du pôle espace public et mobilités durables.
  - Tous les ordres de services du pôle espace public et mobilités durables.
- Critères de notation (et tous les documents y rapportant) concernant les agents du pôle espace public et mobilités durables, limités aux déplacements au sein de la Région Nouvelle Aquitaine.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



**ARR\_SIGN\_24676\_MARIN.pdf**  
(.pdf, 155,5 Ko)



**TÉLÉCHARGER**